



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement portant sur la délégation de pouvoirs ainsi que sur le contrôle et le suivi budgétaires

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2023 le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2023-554 sur la délégation de pouvoirs ainsi que sur le contrôle et le suivi budgétaires.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à L'Ascension, ce 14 novembre 2023

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général et
Greffier trésorier